



Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Bouches-du-Rhône / Phocéen

Formations 2020



Infos & contact
CIDFF Phocéen

tél. 04 96 11 07 99
mail : contact@cidff13.net



Re-penser l'accompagnement à l'emploi des primo-arrivantes

La réussite de l'installation des primo-arrivant.e-s en France repose, entre autres, sur leur compréhension et leur positionnement dans ce nouveau cadre juridique, administratif, social, économique et culturel.

Par ailleurs, il est indispensable que les professionnel-le-s intègrent les spécificités de ce public dans leur accompagnement ; analyser et prendre en compte les freins, les besoins et les réalités des personnes leur permettra ainsi d'agir plus efficacement.

objectifs

- Prendre en compte le parcours migratoire, l'approche genrée et interculturelle,
- Construire un projet social et/ou professionnel adapté en tenant compte du parcours de vie en France et à l'étranger,
- Comprendre les enjeux de l'égalité femmes-hommes dans un contexte migratoire.

contenu

- Informations juridiques, concepts sociologiques et économiques en lien avec l'intégration des publics primo-arrivants et migrants,
- Identification des freins spécifiques à l'insertion sociale et professionnelle (articulation des temps, diversification des choix...),
- Influence des représentations et des stéréotypes dans le processus de discriminations multifactorielles.

intervenantes

Maha PIERRE LOUIS, juriste et chargée de projet au **CIDFF Phocéen**

Emilie TROUCHE, coordinatrice Emploi au **CIDFF Phocéen**

durée : 2 jours

dates : 24 & 25 septembre 2020

public : Professionnel-le-s de l'insertion sociale et professionnelle

lieu : CIDFF Phocéen 1, rue Forbin - Immeuble le Strasbourg II - 13003 Marseille

tarif : formation prise en charge dans le cadre d'un financement de la Direction de l'accueil de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAEEN) Ministère de l'Intérieur.

Pour s'inscrire > <https://forms.gle/mAHjek2366sAvTUK7>



Le droit au séjour des femmes victimes de violences

Le droit des étrangers appliqué aux femmes victimes de violences conjugales, sexuelles et/ou sexistes

Le statut administratif des femmes étrangères victimes de violences conjugales est souvent un véritable frein dans leur volonté d'émancipation. Leur statut étant lié à leur vie maritale, les violences conjugales, notamment psychologiques, ne sont pas assez prises en compte dans le cadre des délivrances et renouvellement de leur titre de séjour.

Il est donc important pour les professionnel-le-s et bénévoles qui accompagnent des femmes étrangères victimes de violences et/ou des femmes demandeuses d'asile dans leurs démarches administratives et/ou contentieuses d'appréhender les mécanismes des violences faites aux femmes étrangères ainsi que le cadre juridique les concernant.

objectifs

- Connaître le mécanisme des violences faites aux femmes et particulièrement les femmes étrangères
- Connaître les procédures civiles et pénales concernant les violences conjugales et familiales
- Comprendre la procédure de demande de titre de séjour pour violences conjugales et familiales
- Comprendre la procédure de demande d'asile fondée sur les persécutions liées au genre

contenu

- Les violences faites aux femmes : contextualisation et les différentes formes de violences
- Procédures juridiques en cas de violences interfamiliales :
 - Procédure pénale : dépôt de plainte
 - Procédure civile : séparation et responsabilité parentale devant le Juge aux Affaires Familiales
- Lien entre droit au séjour et violences faites aux femmes
 - Violences conjugales
 - Persécutions liées au genre

intervenantes

Maha PIERRE LOUIS et Charlotte MARINI, juristes chargées du Bureau Régional des Ressources Juridiques et Internationales (BRRJI) au **CIDFF Phocéen**

Jocelyne LLORCA, psychologue au **CIDFF Phocéen**

durée : 2 jours

dates : 12 & 13 novembre 2020

public : Professionnel-le-s et bénévoles qui reçoivent et/ou accompagnent des femmes victimes de violences

lieu : CIDFF Phocéen 1, rue Forbin - Immeuble le Strasbourg II - 13003 Marseille

tarif : 600 € pour les professionnel-le-s - 210 € pour les bénévoles

Pour s'inscrire > <https://forms.gle/X1PW3G2PPoQnPvHF6>

Interculturalité et parentalité

Quand modèles professionnels et pratiques familiales se rencontrent

Il n'existe pas de modèle de parentalité valable pour toutes les familles dans tous les contextes. Il existe de grands principes universaux, fondamentaux, mais aussi des constructions subjectives et adaptées à chaque fois à un nombre très importants de paramètres. L'approche interculturelle définit la culture d'une personne ou d'un groupe non pas comme un objet figé lié à son « origine », mais comme un processus interactif aux composantes très diverses dans lequel accompagnant-e-s et accompagné-e-s ont un rôle à jouer. En matière de parentalité, cette approche permet ainsi aux professionnel-le-s d'éviter certains écueils d'analyse dans l'observation des situations, d'entrer en relation différemment, et d'identifier des leviers plus efficaces pour résoudre des situations éventuellement conflictuelles avec les familles.

objectifs

- Acquérir des notions juridiques fondamentales (droit français, droit international) entourant les questions de parentalité,
- Identifier son propre cadre de références en matière de parentalité (références objectives et représentations) et le confronter avec d'autres,
- Acquérir une méthode pour analyser les situations de « conflits culturels », et savoir entrer en relation différemment,
- Saisir ce qu'est l'approche interculturelle et comment la mettre en œuvre dans sa pratique professionnelle.

contenu

- Anthropologie de la famille, évolution et droit de la famille et de l'enfant, modèles familiaux : en France, et ailleurs dans le monde,
- Droit français et législations étrangères sur la famille, questions de migrations et de transpositions,
- Parentalité : identification de son propre cadre de référence, personnel, professionnel,
- Cultures et parentalités : de quoi parle-t-on ?
- Diversité des pratiques : origine, contexte social, familial, cadre de vie, priorités éducatives... illustrations concrètes,
- Présentations de situations apportées par les participant-e-s,
- Stratégies identitaires et évolution des pratiques parentales en contexte de migrations,
- Théorie du choc culturel en contexte professionnel et analyses de situations,
- Méthodologies de travail adaptées aux contextes professionnels des participant-e-s.

intervenant(e)s

Clothilde O'DEYE, formatrice consultante **Anthropos-Cultures Associées**
Maha PIERRE LOUIS, juriste et chargée de projet au **CIDFF Phocéen**

durée : 3 jours

dates : 8 & 9 octobre et 6 novembre 2020

public : Professionnel-le-s et bénévoles

lieu : CIDFF Phocéen 1, rue Forbin - Immeuble le Strasbourg II - 13003 Marseille

tarif : 600 € pour les professionnel-le-s - 210 € pour les bénévoles

Pour s'inscrire > <https://forms.gle/LmmC5CR4ALP2CQzu7>

La famille en droit international privé

L'articulation du droit de la famille dans un contexte international

Avec la mondialisation, la cellule familiale se construit souvent dans un contexte international. Et ce sont tous les aspects d'une telle vie de famille qui doivent être étudiés à travers le spectre du droit international privé. Il s'agit d'articuler les relations juridiques établies entre des personnes régies par des législations d'États différents.

Il est donc important que les professionnel-le-s et bénévoles connaissent les principes fondamentaux du droit international privé afin d'éviter certains écueils dans l'analyse des situations et afin de maîtriser les règles qui encadrent ces situations spécifiques.

objectifs

- Maîtriser les notions juridiques fondamentales entourant les questions de droit international privé de la famille
- S'appropriier les textes internationaux et communautaires en matière de droit international privé de la famille
- Acquérir une méthode de travail pour savoir déterminer les textes applicables (conflit de loi) et les tribunaux compétents (conflit de juridiction)
- Appréhender des notions de droit comparé

contenu

- Définition et principes fondamentaux de droit international privé
- Articulation en droit international privé :
 - des règles applicables au mariage et aux régimes matrimoniaux
 - des règles applicables à la séparation et au divorce
 - des conséquences de la séparation sur les enfants
 - des règles applicables à la filiation (biologique et adoptive)
 - des règles applicables à l'exception de la kafala algérienne ou marocaine

intervenantes

Maha PIERRE LOUIS et Aliénor TCHERTOFF, juristes chargées du Bureau Régional des Ressources Juridiques et Internationales (BRRJI) au **CIDFF Phocéen**

durée : 3 jours

dates : en cours

public : Professionnel-le-s et bénévoles de l'accès aux droits

lieu : CIDFF Phocéen 1, rue Forbin - Immeuble le Strasbourg II - 13003 Marseille

tarif : 600 € pour les professionnel-le-s - 210 € pour les bénévoles

04 96 11 07 99

1, rue de Forbin
Immeuble Le Strasbourg II - 13003 Marseille
contact@cidff13.net

cidff-aixmarseille.fr

